

PRIX DE L'ABONNEMENT.

| | | |
|--------------|----------|------------|
| | La Haye. | Provinces. |
| Pour un an | 26 fl. | 30 fl. |
| » six mois | 14 » | 16 » |
| » trois mois | 7 » | 8 » |

PRIX DES INSERTIONS.

Les premières 5 lignes fl. 1.50. timbre compris et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA REDACTION

à La Haye, Spui, n° 75.

BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES

ANNONCES,

Chez M. van Weelden, libraire,

et chez les Héritiers Doolman,

libraires, Lange Pooten, à La Haye.

Les lettres et paquets doivent être

envoyés à la direction franc de port.

AVIS.

La rédaction a l'honneur de prévenir le public que dorénavant toutes lettres, paquets, annonces et réclames, doivent être adressés franc de port au directeur du Journal de La Haye. Les lettres non affranchies seront rigoureusement refusées.

Les annonces et réclames doivent être envoyées au directeur du Journal de La Haye tous les jours, avant 2 heures de relevée; après cette heure l'insertion ne saurait plus avoir lieu que le lendemain.

Le Journal, sortant tous les jours à huit heures du soir, des presses de l'imprimerie, sera remis par les facteurs de l'Administration au domicile de MM. les abonnés demeurant à La Haye, indistinctement, avant neuf heures du soir.

MM. les abonnés qui auraient à se plaindre d'un retard ou d'une négligence dans la distribution ou l'expédition du journal, sont priés d'adresser directement leurs plaintes ou leurs observations au directeur du Journal de La Haye.

LA HAYE, 27 Mai. (6 heures du soir.)

Les nouvelles les plus importantes nous viennent aujourd'hui de l'Orient. La destitution de Reschid-pacha, de ses fonctions de grand-visir, que nous avons annoncée la semaine dernière, nous faisait pressager un changement complet dans la politique de la Porte ottomane. En effet, cette destitution a entraîné celle du ministre des affaires étrangères, Rifaat-pacha. L'ex grand-visir et les hommes qui faisaient avec lui partie du divan, suivaient, comme on sait, une marche politique progressive; ces destitutions ne peuvent donc avoir d'autre signification qu'un retour au système d'une politique rétrograde. Le sultan, qui dans les derniers temps paraissait être entré franchement dans la voie du progrès, et avait rappelé de l'ambassade de Paris Reschid-pacha pour l'inviter, comme il le disait, à régénérer l'empire, a probablement cédé à une influence puissante opposée, pour disgracier si subitement l'homme d'Etat auquel il avait donné toute sa confiance. Il se pourrait fort bien qu'on eût aussi profité de l'absence de Stratford Canning de son poste à Constantinople, — on connaît les sympathies bien prononcées de ce diplomate pour Reschid-pacha et son système — pour présenter au sultan comme un épouvantail le nouvel ordre de choses surgi des dernières commotions en Europe. De tout ceci il faut bien conclure que la chute de Reschid-pacha est un des plus graves échecs que pût essayer la diplomatie française en Orient. Aussi voyons-nous, sans étonnement, la presse française se préoccuper vivement du changement qui s'est opéré dans la politique de la Porte ottomane.

Les mêmes influences étrangères se disputent depuis longtemps la prédominance en Grèce. Nous avons déjà fait connaître, dans un de nos derniers numéros, la triste situation de ce royaume, dont la création a coûté tant de sacrifices à plusieurs puissances européennes. Ce pays est aujourd'hui déchiré par la guerre civile, et ses finances se trouvent dans une situation des plus critiques. C'est le sort inévitable de tous les Etats de second ordre dès qu'ils sont divisés par les partis politiques.

Pour ajouter un dernier trait à cette rapide esquisse, disons que l'influence russe se maintient dans les principautés danubiennes. Des lettres de Constantinople assurent même qu'un corps d'armée russe a reçu l'ordre de s'avancer en Valachie à la première réquisition qui en serait faite par le consul-général de Bucharest.

Nous sommes aujourd'hui sans nouvelles directes de Naples; nous devons nous borner à reproduire plus loin les détails que publient les journaux italiens et français sur le sanglant événement du 15 mai, jour néfaste pour Paris, Vienne et Naples à la fois; mais nulle part il n'aura laissé de plus terribles souvenirs que dans cette dernière ville. Qu'on se figure les horreurs d'une lutte acharnée, entre des troupes qui ont pour auxiliaires des lazaroni avides de pillage et les habitants d'une grande ville qui défendent leur vie et leurs propriétés pendant huit heures consécutives. Les détails de cette catastrophe nous sont présentés sous des couleurs si épouvantables que nous désirons bien vivement que les rapports officiels viennent en atténuer la gravité. Les événements de Naples ne peuvent manquer d'exercer une influence fatale en France et dans les autres parties de l'Italie pour le repos du roi Ferdinand; car nous craignons que bien tôt il n'ait pour adversaires non seulement les Napolitains auxquels il avait promis des institutions qu'il leur refuse aujourd'hui, mais aussi la république française et cette partie de l'Italie à laquelle il vient d'envoyer des troupes auxiliaires. Si nous en croyons les journaux, l'amiral Baudin qui se trouvait dans les eaux de Naples, aurait pris une attitude hostile envers le gouvernement napolitain vainqueur de l'insurrection. Ce fait nous montre non moins d'attachement que les Etats héréditaires à l'empereur d'Autriche. Les chefs du mouvement républicain ont été chargés par le comité dirigeant qui siège à Prague, de formuler une adresse à S. M., pour lui donner un nouveau témoignage de sympathie, et l'engager à venir se fixer dans la capitale de la Bohême. L'adresse est conçue en termes qui ne laissent aucun doute sur la profonde affection du peuple bohémien pour son souverain.

Il dont est menacé l'Assemblée nationale de France au pouvoir exécutif, et que nous avons fait pressentir dans notre

numéro d'avant-hier, est toujours aussi imminent. La discussion en est attendue avec une certaine anxiété à Paris. Il paraît que la commission chargée de l'examen du projet de décret en a rejeté les quatre premiers articles; résolution qui a déjà entraîné la démission du rapporteur, et qui probablement pourrait avoir pour conséquence un remaniement dans la commission exécutive.

On écrit d'Amsterdam, en date d'hier :

Ainsi qu'il avait été annoncé la veille, le Roi a passé aujourd'hui en revue la garde communale de la capitale. A son arrivée S. M. a été saluée avec le plus vif enthousiasme par la garde communale aussi bien que par les habitants qui étaient accourus par milliers pour assister à cette revue. Le Roi a parcouru tous les rangs; les divisions ont ensuite défilé devant S. M. Tous les volontaires étaient présents dans les rangs et l'on en remarquait même quelques-uns en habit bourgeois, n'ayant pas encore eu le temps de faire confectionner leur uniforme.

Après la revue, S. M. s'est de nouveau montrée au balcon où le peuple l'a saluée par des acclamations non équivoques de son amour et de son attachement à son souverain. Jamais, ajoute le correspondant, les Amsterdamois n'ont fêté la présence du Roi dans la capitale par une expression de joie plus vivement manifestée qu'en cette occasion.

Le Roi a reçu à midi les autorités ecclésiastiques. S. M. a donné aux membres du consistoire de l'église wallonne l'assurance que l'arrêté du 29 juillet 1843 vient d'être rapporté. Ces messieurs en ont exprimé leur plus vive reconnaissance au Roi.

Aujourd'hui, comme les jours précédents, le corps de musique de la garnison a exécuté sur le Dam des morceaux d'harmonie.

On croit que le Roi nous quittera dimanche prochain.

L'Amsterdamsche Courant nous apprend que le Roi a conféré la croix de chevalier de l'ordre du Lion-Néerlandais aux cinq majors de la garde communale, MM. Kramp, Bicker, de Vos, Fabius et Heemskerk.

Le Roi a fait présent à la société Natura Artis Magistra d'Amsterdam, du magnifique tigre noir que S. M. avait fait venir des Indes.

M. le général Nepveu a quitté aujourd'hui La Haye, se rendant à Utrecht.

Le 23 de ce mois est décédé en cette ville M. Dedel, membre de la Première Chambre des Etats-Généraux, chevalier de l'ordre du Lion-Néerlandais.

Nouvelles des Indes Néerlandaises.

Nous avons reçu les journaux de Java du 1^{er} avril. Ils contiennent la nouvelle organisation judiciaire de Java et Madag, ainsi que les dispositions qui s'y rattachent, suivant les règlements décrétés antérieurement par le gouverneur-général, et que nous avons fait connaître lors de leur publication.

Les tribunaux indigènes de Java et Madure devront être installés au 1^{er} mai dans les sièges désignés par le décret.

Le gouverneur-général a fait publier une résolution qui supprime la perception des droits sur la vente du sel à Batavia.

La Banque de Java a été de nouveau autorisée à continuer, pendant dix ans, ses opérations financières, sur le pied indiqué par son ancien privilège.

Nous avons déjà annoncé qu'il se préparait à Java une nouvelle expédition contre Bali. Les journaux de Java nous apprennent aujourd'hui que cette expédition sera plus formidable que la première, le nombre des troupes qui formeront cette expédition, s'élève à 4,000 hommes.

On a reçu des nouvelles de Bantam et de différents endroits, qui annoncent que plusieurs pirogues ont encore été attaquées par les pirates. Des croisières ont été expédiées dans toutes les directions à la poursuite de ces barbares.

Au mois de mars dernier est décédé à Djokjokarta un des plus anciens princes, le fils du premier sultan de Djokjakarta.

Le sultan de Bornéo Proper est menacé d'une guerre de la part du sultan de Solo, qui, dit-on, va envoyer une flotte à Bornéo Proper pour venger le massacre de ses sujets au mois de juin dernier.

On a encore senti plusieurs secousses de tremblements de terre dans l'île de Java.

La vente d'indigo et de cochenille qui a eu lieu hier à Amsterdam, a eu le résultat suivant : le prix de l'indigo a été de 120 à 370 c. 2436 caisses ont été vendues et 825 ont été retenues; le prix de la cochenille de 50 à 260 c. 12 caisses ont été vendues et 21 retenues.

Un avis que la direction de la Société de commerce a publié hier, porte que la Société acceptera des offres pour les parties du café retenues dans les ventes du 3 et 6 avril dernier; ces offres doivent se faire soit à Amsterdam soit à Rotterdam avant le 8 juin.

Bulletin de la Bourse d'Amsterdam du 26 mai.

L'aspect du marché en fonds hollandais était aujourd'hui très-favorable. Différentes parties d'intégrales et de 4 p. c. ont été achetées en hausse.

Les fonds étrangers étaient également plus recherchés. Les affaires étaient surtout fort animées en fonds russes, autrichiens et espagnols.

Derniers cours à 5 heures : Holl. 2 1/2 p. c. 40 3/4; idem 4 p. c. 61 1/2; Esp. Ard. à 510 liv. 9 5/8; 3 p. c. int. 15 1/8.

Le *Moniteur belge* publie aujourd'hui la loi qui supprime l'impôt du timbre sur les journaux et écrits périodiques. Voici l'arrêté royal qui promulgue cette loi :

« LÉOPOLD, roi des Belges,

» A tous présents et à venir, salut.

» Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

» Art. 1^{er}. L'impôt du timbre sur les journaux et écrits périodiques est supprimé.

» Cette suppression ne sera appliquée aux journaux et écrits périodiques imprimés dans les pays étrangers, qu'autant que les journaux et écrits périodiques imprimés en Belgique jouissent de la même exemption dans ces pays.

» Art. 2. La présente loi sera obligatoire le lendemain du jour de sa publication au *Moniteur*.

» Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par la voie du *Moniteur*.

» Donné à Laeken, le 25 mai 1848.

LÉOPOLD.

» Par le roi : le ministre des finances, VERT.

» Vu et scellé du sceau de l'Etat :

» Le ministre de la justice, de Haussay.

On lit dans la correspondance parisiennne de l'*Indépendance* :

« On m'assure que la commission exécutive est dans l'intention d'envoyer très-incessamment des lettres de créance définitives à M. Bellocq, ministre de France à Bruxelles. Les rapports qui existent actuellement sur un pied officieux entre le gouvernement belge et le gouvernement français se trouveraient ainsi transformés en rapports officiels, et la Belgique serait le premier Etat monarchique qui reconnaîtrait officiellement la république française. »

Cette nouvelle se trouve confirmée par le *Moniteur du soir*, où nous lisons :

« Par arrêté de la commission du pouvoir exécutif, en date du 23 mai 1848, le citoyen Bellocq est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la république près S. M. le roi des Belges. »

Le départ de M. Bulwer qui pourrait amener une rupture entre le gouvernement espagnol et l'Angleterre, fait la matière principale de la polémique des journaux de Madrid. Voici comment s'exprime à ce sujet la *Esperanza*, journal carliste :

De deux choses l'une : ou l'Angleterre cédera, ou elle ne cédera pas. Si elle cède, elle avouera par ce fait son peu de raison et son impuissance : ce qui, nécessairement, diminuera son crédit et son influence. Si elle ne cède pas, quel moyen aura-t-elle d'obtenir satisfaction ? Provoquer une insurrection progressiste ? mais alors il arrivera infailliblement à Madrid ce qui est arrivé à Paris, c'est-à-dire qu'on y proclamera la république ; événement qui, dans la situation difficile où se trouve le gouvernement monarchique de la Grande-Bretagne, serait une véritable tentative de suicide. Protéger seulement le roi d'Espagne, qui d'ailleurs ne peut rien accomplir pendant quinze ans ? mais, comme de parti n'est fort que par ses principes, un peu différents de ceux que professe lord Palmerston, où il faudrait que le noble lord modifiât les siens, ou la tentative serait infructueuse. Dans la dernière hypothèse, un moyen resterait à l'Angleterre : ce serait de faire en Espagne un amalgame transitoire des partis, analogue à celui qui eut lieu en Portugal après la déroute de Torresvedras : mais sa réputation d'habileté souffrirait de ce moyen plus que de toute autre chose, et il donnerait au monde l'idée qu'elle se complait à tourmenter l'espèce humaine.

La *Esperanza* termine en disant qu'elle ne juge pas M. Bulwer aussi méchant que le supposent le *Popular*, la *España* et l'*Heraldo*, mais qu'elle le regarde seulement comme un homme qui, ayant été victime de l'influence exercée par M. Bresson et ne connaissant pas le pays où il avait été appelé à représenter sa nation, aspire à venger son amour-propre, sans trop savoir quel sera le résultat de ses efforts.

Les nouvelles que nous recevons de Schleswig sont tantôt à la paix, tantôt à la guerre. N'y a quelques jours nous croyions pouvoir annoncer avec quelque certitude l'aplanissement des différends et jusqu'à présent on se trouve encore dans la même incertitude. Le cabinet anglais qui a accepté d'être médiateur entre les parties belligérantes, demande que le Danemarck lève l'embargo mis sur les navires allemands et propose d'ajourner la question de l'indemnité. Les Prussiens doivent évacuer le Jutland et le Schleswig; ce dernier duché sera déclaré neutre sous la garantie de l'Angleterre. Mais on n'a pas encore pu se mettre d'accord sur la question relative à l'île d'Alsén.

Le général de Wrangel a adressé, le 18, aux habitants du Jutland, une proclamation par laquelle il les frappe d'une contribution de 2 millions de thalers de espèces, comme gage pour le dommage causé par leur gouvernement au commerce allemand. Le général ajoute que, si le gouvernement danois lève l'embargo sur les navires allemands, et répare le tort causé à l'Allemagne, les Jutlandais recevront aussi le remboursement de cette contribution de guerre. Enfin, dit-il, si vous vous refusez à la payer, je ferai prendre par mes troupes ce dont elles ont besoin là où elles le trouveront.

Une lettre de Berlin du 24 mai, adressée à la *Gazette de Cologne*, dit que l'on sait de bonne source que le général Wrangel a reçu l'ordre de son gouvernement de ne pas donner suite à cette levée extraordinaire à titre de contribution de guerre.

Lettre de Vienne.

Pour faire comprendre toute l'importance que la question slave a pour ce pays, il suffira de dire que dans le parlement, qui se réunira ici vers la fin de juin, les Slaves ont aux Allemands dans la proposition de deux à un. Si les Slaves étaient unis d'intention et animés des mêmes sentiments politiques, leur supériorité numérique dans les deux chambres deviendrait écrasante pour les Allemands; mais, heureusement pour ceux-ci, il existe de grandes différences, sous le rapport politique, et intellectuel, entre les diverses tribus slaves disséminées sur le territoire de la monarchie autrichienne. C'est sur ces différen-

Le compte le gouvernement pour rester à la tête du mouvement, sans toutefois se dissimuler la difficulté de sa tâche, ni la nécessité de ménager des susceptibilités qui n'ont déjà trouvé que trop de sympathie en Bohême et ailleurs.

Ajoutons à cela qu'on se défie ici de l'assemblée allemande qui va se réunir dans peu de jours à Francfort. Le caractère de cette assemblée sera nécessairement révolutionnaire, car ses décisions porteront des atteintes plus ou moins grandes aux droits des princes, jusqu'à présent consacrés par la confédération germanique, telle que le congrès de Vienne l'avait constituée. Or, la monarchie autrichienne est un empire trop vaste, et les intérêts de ses Etats sont trop divers et touchent à la politique générale de l'Europe par trop de côtés, pour qu'on eût pu d'avance se déclarer lié par les décisions d'une assemblée de ce genre. La seule raison commandait de se tenir vis-à-vis d'elle dans une certaine réserve; la crainte d'indisposer les populations slaves conseillait, au surplus, la plus grande prudence. Ces considérations dictèrent, il y a quelques semaines, au ministère la déclaration que l'Autriche se réservait toute liberté d'adhérer ou de ne pas adhérer aux décisions de Francfort.

Deux partis se sont formés depuis lors à Vienne et dans les provinces allemandes de la monarchie. L'un, dont l'organe principal est la *Gazette de Vienne*, appuie le système du gouvernement et se prononce pour la conservation de la souveraineté autrichienne dans toute son intégrité, l'autre voudrait sacrifier une partie de cette souveraineté à une union plus intime avec les autres Etats allemands. Son principal organe est ici la *Gazette autrichienne allemande*. Les mots d'ordre des deux partis sont : *Staatensbund* (fédération d'Etats) et *Bundesstaat* (Etat fédératif).

Le premier de ces systèmes est le seul qui laisse au gouvernement l'espoir de se concilier l'adhésion des populations slaves sans rompre entièrement avec le reste de l'Allemagne, car c'est ce même système qui a prévalu jusqu'à présent dans la confédération germanique, dont la Bohême fait partie.

Ainsi, tandis que d'un côté les Tschécoslovaques voudraient rompre tout rapport politique avec l'Allemagne, et que de l'autre le parti novateur allemand pousse à une fusion avec l'Allemagne qui absorberait la souveraineté de l'Autriche au profit du pouvoir central que le congrès de Francfort est appelé à créer, le gouvernement, voulant rester dans un juste milieu, est exposé aux attaques des uns et des autres, situation difficile, et que chaque jour de nouveaux mouvements populaires peuvent venir compliquer.

Pour se concilier le parti tchèque, le gouvernement est allé ces derniers jours jusqu'à offrir à l'un de ses coryphées, Palazky, le portefeuille de l'instruction publique. Littérateur distingué, Palazky s'est fait remarquer depuis longtemps en Bohême par son attachement aux anciennes traditions slaves. Il fut au parlement préparatoire de Francfort, mais pour y protester contre la fusion de l'Autriche avec l'Allemagne. L'Autriche, dit-il dans un lettre rendue publique, est destinée à servir de lien entre l'Orient et l'Occident, à former l'avant-garde de la civilisation européenne en étendant son bras puissant jusqu'aux bouches du Danube, et en réunissant sous son sceptre des peuples qui n'ont aucune affinité avec la race germanique.

Le nouveau de la nomination de Palazky fut un coup de foudre pour le parti allemand. Une députation de la société germano-bouhémienne, sous la présidence de M. de Pillersdorff, pour protester contre cette déférence pour un parti ouvertement hostile à la nationalité allemande. Le ministre répondit qu'avant d'attaquer Palazky, il faudrait cependant attendre ses actes comme ministre. La députation répliqua que cela était inutile, la conduite tenue jusqu'à présent par Palazky prouvant assez qu'il ne saurait être ministre d'un Etat allemand; à quoi le ministre objecta que l'Autriche ne pouvait pas être considérée comme un Etat purement allemand; que, dans les circonstances actuelles, il se pourrait même que l'élément slave y prédominât. La députation reprit, après lequel on parviendrait peut-être à stabiliser une dynastie allemande, mais qu'on ne réussirait jamais à rendre slave un peuple allemand. Le ministre comprit la portée de cette réplique et ne put dissimuler son embarras. En attendant, Palazky, qui avait reçu avis de Bohême de sa nomination, arriva à Vienne; mais s'étant convaincu de l'extrême opposition qu'il rencontrerait comme ministre, il refusa le portefeuille qu'on lui avait offert.

La proclamation adressée par le comité de Prague à tous les Slaves de la monarchie, porte vingt-neuf signatures, au nombre desquelles se trouvent huit signatures allemandes. La première est celle du comte Thun, grand partisan de la Tschécoslavie, et que le gouvernement a eu la faiblesse de nommer gouverneur de la Bohême. faut-il ensuite donner que les ordres de la monarchie pour les élections pour le parlement de Francfort soient ou éludés ou non exécutés?

Nouvelles d'Allemagne.

La *Gazette de Vienne* du 23 mande dans sa partie officielle que le gouvernement a reçu la nouvelle de l'arrivée de l'empereur à Innsbruck.

Le même jour a publié une adresse des habitants notables de Prague, dans laquelle ils désapprouvent hautement les derniers événements de Vienne du 15 mai, et qui supplient l'empereur de retourner promptement dans sa capitale, où il trouvera cet amour et cet attachement par lequel se sont toujours distingués ses sujets.

La *Gazette de Vienne* du 20 publie la loi provisoire sur la presse. Un coup d'œil rapide jeté sur ce document prouve qu'on a tenu compte en grande partie des changements proposés par les écrivains. L'auteur, et, s'il n'est pas connu, l'éditeur et l'imprimeur peuvent être rendus responsables des délits de presse, qui seront jugés par le jury; on pourra appeler des témoins de ce dernier.

Mais vous annoncer de source certaine, écrit-on à la *Gazette de Vienne* d'Augbourg, que M. le baron de Wessenberg a accepté le poste de ministre des affaires étrangères.

Batsch. — Les derniers combats ont eu lieu avec les insurgés sur les frontières du Tyrol. Bien qu'une forte colonne d'insurgés, détachée du corps principal, ait pu passer une reconnaissance jusqu'aux Ponts Tedesco, n'ait pu faire aucun mal à un petit nombre de nos chasseurs et des académiciens de Vienne, cependant, le 14 mai, de nouvelles bandes d'insurgés,

au nombre de environ 1200, se sont avancées en deux colonnes sur Darzo, où elles ont attaqué nos soldats avec un feu très-vif de mousqueterie et d'artillerie. Un obusier, servi par des artilleurs piémontais, a tiré à mitraille contre la position de nos troupes, mais nos chasseurs et carabiniers attaquèrent immédiatement l'ennemi, bien supérieur en nombre, et le forcerent de se retirer à Caffaro et à Palazzo, où les insurgés ont élevé des retranchements. Cette démonstration a coûté 21 hommes aux Italiens et autant de blessés; nous n'avons perdu qu'un chasseur du 3^e bataillon. Un détachement italien a dit que les ennemis, au nombre de 2000, étaient avec de l'artillerie à Lodron et à Caffaro, et qu'ils avaient pour chef un certain Barceta.

Francfort, 25 mai. — Dans la séance d'aujourd'hui de l'assemblée nationale, M. Stedtmann a pris la parole pour parler sur les rapports existants entre le duché de Limbourg et l'Allemagne, en s'appuyant sur le fait que le député du Limbourg avait hésité jusqu'ici à siéger dans l'assemblée, parce que le duché de Limbourg, dans le même moment où il envoyait des députés à l'assemblée nationale, devait en envoyer aussi aux Etats-Généraux des Pays-Bas, et qu'ainsi le lien qui existait entre ce duché de l'Allemagne serait affaibli par les influences législatives d'une assemblée étrangère. L'assemblée a décidé de renvoyer cette affaire, non à une commission spéciale, mais au comité central pour la vérification des pouvoirs, et d'inviter M. le député du Limbourg à prendre place dans l'assemblée nationale.

M. le président a lu une communication de l'archiduc palatin de Hongrie, signée par M. le ministre comte Bathiany, et par laquelle MM. Pazmandy et Szalay ont été accrédités en qualité d'envoyés de Hongrie près l'assemblée nationale pour négocier et avancer des relations commerciales et industrielles entre ce pays et l'Allemagne. Cette communication a été reçue avec d'unanimes acclamations.

Le comité central pour la vérification des pouvoirs a notifié par M. Eisenmann que 450 élections avaient été vérifiées, et que celles qui avaient soulevé des objections n'offraient que des vices de forme.

La lecture du rapport sur les événements de Mayence a été ajournée à demain, sur la demande de M. Hergenbahn. La discussion sur le rapport de M. Römer touchant la motion de M. Raveaux, rapport qui a été imprimé et distribué, a été également ajournée à demain.

Dresde, 21 mai. — Aujourd'hui le roi a ouvert en personne la Diète extraordinaire.

Dans le discours du trône, S. M. s'est déclarée prête à souscrire à tous les sacrifices qui pourront être exigés des souverains pour la transformation de l'Allemagne en un Etat fédératif. Elle a ajouté que la diète est convoquée dans le but de fournir au gouvernement les ressources financières exigées par les derniers événements, et de modifier la loi électorale.

Une émeute étrange vient d'avoir lieu dans la capitale du duché de Saxe-Cobourg. Une foule s'est rassemblée devant le palais et a crié qu'elle voulait la république. Le duc a déclaré du balcon qu'il était prêt à abdiquer, si la majorité du peuple voulait la république. Quelques-uns s'étant avancés et ayant déclaré qu'ils étaient le vœu général, on se mit à crier d'un autre côté : *Vive la monarchie constitutionnelle ! pas de république !* Les deux partis en sont venus aux mains et le tumulte a dégénéré en un engagement. Tel est le récit que fait de cet événement la *Gazette universelle allemande*.

Berlin, 18 mai. — On sait maintenant que le parti radical s'était proposé de frapper dimanche dernier un coup décisif. On voulait, sinon proclamer d'abord la république, du moins renverser le ministère et mettre à sa place un gouvernement populaire. C'est dans ce but qu'on avait invité des hommes armés à prendre part au cortège. On supposait que le mécontentement contre les ministres était général, et qu'un grand nombre de personnes armées répondraient à cette invitation. On espérait encore qu'une démonstration de cette nature forcerait les ministres à donner leur démission, et le roi à nommer un ministère dans le sens et sur la proposition du club politique. Quelque ridicule que doive maintenant paraître cette prétention, ce n'en était pas moins le projet formé par les démagogues de ce club. Les candidats ministériels étaient indiqués sur une liste imprimée et distribuée parmi les membres. On y voyait figurer M. Nauwerk, homme de lettres, pour le département de l'intérieur, M. Berends (imprimeur de profession) et Bisky, ouvrier orfèvre, comme ministres du travail, l'assesseur Jung comme ministre de la justice; Diesterweg comme ministre de l'instruction publique, le lieutenant-colonel de Griesheim pour le département de la guerre, et le comte Wickenbach de Breslau pour le département des affaires extérieures; M. Hansmann était maintenu sur cette liste comme ministre des finances. Il paraît cependant que les auteurs de cette combinaison ministérielle ont été promptement déçus. En cette occasion, MM. Berends et Jung, qui seuls étaient informés de la haute mission qu'on leur destinait, ont constaté la vérité du proverbe : « Que quiconque est appelé par le sort à remplir un poste, reçoit par-dessus le marché une forte dose d'intelligence et de bon sens. » Ces deux messieurs ont décliné cette haute mission en donnant à entendre à leurs bienveillants amis, qu'ils pouvaient servir plus utilement la cause du peuple comme députés. M. Berends s'est, dit-on, prononcé très-fortement contre le projet, qu'on lui donna à entendre qu'il ferait bien de sortir de la salle du club. Les agitateurs n'ont pas mieux réussi vis-à-vis de la garde civique, de la légion des étudiants armés et de l'association des artisans et ouvriers, qu'ils avaient également invités à paraître armés à la démonstration projetée. On a résolu généralement de contribuer au maintien de la loi et de l'ordre public, résolution qui a été ensuite annoncée au public par des placards. Le projet d'une démonstration armée ayant été également repoussé par les membres du club constitutionnel, le comité révolutionnaire y a renoncé, en déclarant que son appel avait été mal compris. Il alla même jusqu'à en faire afficher un autre dans lequel il invita le public à assister au cortège, sans armes. De cette manière, la démonstration devint pacifique, contrairement au projet primitif, dont le but avait décidément un caractère hostile. (Gaz. Univ. Allemande.)

Trieste, 18 mai. — Le steamer anglais le *Terrible*, arrivé ici hier au soir a apporté la nouvelle qu'une flottille napolitaine avait débarqué à Ancône des troupes, qui se sont rendues par terre dans les provinces lombardo-venetiennes. Mais aujourd'hui nous apprenons que ladite flottille est arrivée à Chioggia et que notre division navale croise dans les parages entre Pola et Rovigno, pour repousser toute attaque contre notre littoral.

Les bruits les plus inquiétants circulent depuis hier; on prétend qu'une flottille napolitaine va s'approcher du port pour surprendre notre ville. Les autorités étaient bien de publier le fait pur et simple, qui consiste dans l'arrivée de quelques navires à Chioggia. Nous avons toutes les raisons de douter qu'ils méditent un coup de main contre notre ville.

On mande de Rome que le pape est très souffrant et que c'est par cette raison qu'il a fait venir auprès de lui ses deux frères.

M. le comte de Lützow voulait se rendre sous un sauf-conduit du gouvernement à Civita-Vecchia et s'y embarquer pour Naples.

Rendsbourg, 16 mai. — M. le conseiller de chancellerie Hennings, commissaire civil auprès du général de Wrangel, a transmis au gouvernement provisoire les deux missives suivantes, dont la première a été adressée de Londres, 2 courant, par le prince de Prusse au général de Wrangel, et la seconde contient la réponse du général de Wrangel au prince.

A S. Exc. le général de cavalerie de Wrangel.

Vous concevrez facilement, mon cher général, avec quelle joie et avec quel vif intérêt j'ai reçu la nouvelle du combat livré, le 23 avril et les jours suivants, aux environs de Schleswig et de Flensbourg. Les rapports que j'ai sous les yeux contiennent un témoignage glorieux de la bravoure et de la persévérance des troupes qui dans ces jours ont combattu avec tant de succès sous votre commandement pour l'honneur de l'Allemagne. Ces troupes ont entièrement répondu à ce que j'ai constamment attendu de l'excellent esprit de notre armée. Je suis fier d'avoir été chargé pendant un grand nombre d'années du commandement de la plupart de ces troupes dans deux divers corps d'armée. Cette circonstance me suffit pour vous prier d'exprimer aux officiers et aux soldats des troupes placées sous vos ordres mes sympathies et mon estime, ainsi que mes félicitations, à l'occasion de la glorieuse victoire qu'elles ont remportée. Quant à vous, mon cher général, mes félicitations ne se bornent pas aux succès dont nos armes vous sont redevables, mais elles vous sont encore adressées parce qu'il vous a été permis de prouver au monde entier que, malgré une paix de 33 ans, l'armée prussienne se trouve dans un état de perfectionnement qui fournit la meilleure preuve de l'excellence de notre organisation militaire.

On ne remporte pas des victoires sans qu'il tombe des victimes, et je porte avec douleur mes regards sur celles que le sort des armes exige. Elles sont tombées et ont versé leur sang à l'appel de leur roi pour l'honneur de l'Allemagne et la gloire des armes prussiennes. Voilà leur récompense.

Votre très-dévoûé, PRINCE DE PRUSSE.

Londres, 2 mai 1848.

A S. A. R. le prince de Prusse à Londres.

J'ai l'honneur de recevoir la gracieuse lettre de V. A. R. du 2 courant. J'en ai été touché et rempli de reconnaissance, et je me suis empressé d'en combiner la teneur aux troupes prussiennes placées sous mes ordres. Le vif intérêt que V. A. R. a pris à la victoire remportée le 23 du mois passé a rempli les troupes d'enthousiasme et d'enthousiasme, et c'est également en leur nom que je vous exprime ma respectueuse gratitude. Les troupes prussiennes conservent un fidèle et vif souvenir à V. A. R. Nous reconnaissons tous que ce sont vos efforts qui ont tant avancé l'éducation de l'armée, que vous avez su animer du véritable esprit guerrier, esprit qui s'est manifesté d'une manière aussi irrésistible que glorieuse lors de la prise d'assaut des fortifications du Danewerle à la bataille de Schleswig. Que V. A. R. soit en même temps convaincue que si un jour nous sommes appelés, dans des occasions plus importantes, à prendre les armes pour défendre l'indépendance de l'Allemagne, l'armée prussienne regardera comme un suprême honneur de combattre avec confiance et dévouement sous vos ordres. J'ose ajouter que les Prussiens sauront alors se montrer dignes du nom de leurs ancêtres.

Que V. A. R. daigne agréer les assurances réitérées du dévouement respectueux avec lequel je suis, de V. A. R., le très-obéissant serviteur.

DE WRANGL. Du quartier-général de Köpenick, 12 mai 1848. (Börsenhalle.)

Détails sur les derniers événements de Naples.

Le *Capri* a apporté de Naples à Marseille des nouvelles désastreuses. Voici le récit que font les journaux italiens des scènes déplorables qui ont eu lieu dans cette malheureuse ville.

Ferdinand II et ses troupes ont mitraillé la garde nationale de la ville le 15 pendant huit heures. Les députés, réunis dans la salle de Monte-Olivetto, en session préparatoire, pour modifier la formule du serment à prêter à l'ouverture du parlement. Ce serment était conçu en ces termes : « Je jure fidélité au roi et à la constitution du 29 janvier. » Les députés s'opposaient à cette formule, par la raison qu'elle était en contradiction avec les concessions du 3 avril. La journée de samedi se passa en négociations ainsi que celle de dimanche. Dans la soirée du dimanche 14, on apprit que le roi ne voulait pas modifier la formule. Les députés, au nombre de quatre-vingts, se réunirent, se déclarèrent en permanence et envoyèrent une députation au roi pour traiter de la modification. Le roi refusa. La garde nationale se porta en grand nombre à Monte-Olivetto pour engager les députés à tenir ferme. Vers minuit, une seconde députation fut envoyée et le roi demanda un délai. Sur ces entrefaites la modification au serment fut proposée en ce sens : « Jurer fidélité au roi et à la constitution du 29 janvier, sous la réserve du droit d'expliquer le statut ainsi qu'il le permettrait le décret du 3 avril, et cela en rapportant dans le serment les termes de ce décret. »

Le roi paraissait disposé à accepter. Toutefois, la chambre étant avertie que le roi faisait sortir la troupe, toute conciliation devenait impossible, les députés jugeant qu'on voulait résoudre la question par la force. La garde nationale, à une heure et demi, commença à construire des barricades; à une heure et demie, la générale fut battue dans tous les quartiers. A deux heures environ, les troupes, infanterie, cavalerie et artillerie, surtaient des casernes et occupèrent la place du Palais, celle du château et du marché. Le roi, apprenant la construction des barricades, fit retirer les soldats et consentit à l'ouverture du parlement sans que le serment fût prêté. Cette formalité aurait dû avoir lieu après les explications et le développement du statut.

La garde nationale refusa d'enlever les barricades, à moins de l'abolition de la chambre des pairs, de la remise des fortifications et de l'éloignement des troupes. Vers huit heures cependant, la place du Palais fut de nouveau couverte de troupes et de canons. Les Suisses revinrent occuper l'emplacement du château; à neuf heures et demie ils firent un mouvement pour se retirer.

Les choses en étaient là, dit le *Nouvelliste de Marseille*, lorsqu'un accident à jamais regrettable détermina le départ d'un garde national ayant glissé sur une barricade, son fusil qui était probablement armé, partit en tombant. Les gardes nationaux placés derrière la barricade, crurent à une agression des Suisses, et firent feu. Les Suisses y répondirent aussitôt par une fusillade des plus nourries; l'action une fois engagée, rien ne pouvait plus l'arrêter.

A Sainte-Brigitte, les Suisses montèrent cinq fois à l'assaut, et cinq fois ils furent repoussés. Mais les faibles munitions des gardes nationaux étaient bientôt épuisées, et les défenseurs des barricades se repliaient dans les maisons d'où une pluie de projectiles tombaient sur les troupes royales. L'artillerie fut alors son entrée sur le Largo-del-Castello, et les pièces bruyantes se face de chaque rue abouissant à la rue de Tolède vomissaient la mitraille sur les barricades qui tenaient encore. Mais là aussi les munitions viennent à manquer et les Suisses auxquels viennent

se joindre aux gardes royales pour venir les malheureux. Les maisons où ils se réfugient sont envahies, les portes enfoncées, et ces hommes frappent femmes, enfants et vieillards; dont les cadavres sont quelquefois jetés par les croisées. Si une porte résiste, le canon ou l'incendie l'abat bientôt; malheur aux vaincus qui ont cherché un asile, les habitants eux-mêmes tombent victimes de leur hospitalité involontaire.

Le vol et le pillage viennent encore ajouter à ces scènes d'ineffable désolation. Les Suisses arrivés les premiers ont fait main basse sur l'argent et les objets précieux, viennent ensuite les gardes royales, à eux ce qui reste, meubles, linges et toutes choses de quelque valeur. Enfin, les lazzaroni, alléchés à leur tour, donnent un libre cours à leurs instincts pillards et malfaisants. Le meurtre s'accomplit sous le moindre prétexte, sur un simple soupçon politique, mais le plus souvent sans autre cause réelle que le pillage d'une riche maison. La férocité déployée par les soldats du roi et cette ignoble population ne saurait se dépeindre. Le drapeau rouge flotte sur les toits en signe de l'état de siège; il ne couvre, en effet, qu'un horrible attentat que le roi et les réactionnaires ont développé à leur profit.

A 7 heures, une masse de lazzaroni parcourt les rues emagitant les drapeaux blancs et aux cris de : *Vive le Roi!*

Deux cents Français se sont rendus à bord de l'amiral Bandin; ils l'ont trouvé fermant une lettre qu'il adressait au président du conseil des ministres; en voici le sens : « Si dans trois heures vous n'avez pas placé une garde à la porte des maisons occupées par mes nationaux pour protéger leur vie et leurs biens, dans trois heures je ferai débarquer 800 hommes pour assurer la sécurité de mes nationaux résidant à Naples. »

Le capitaine adressant à la députation des Français qui s'était rendue à son bord, il leur dit : « Messieurs, rentrez à Naples, répandez-vous dans les cercles, les cafés, les lieux publics, et annoncez à tout le monde que l'escadre française est un refuge ouvert à toutes les infortunes, aux gens de tous pays, de toute opinion et de toute condition. »

De plus, le digne amiral indigné de l'horrible scène qu'il avait sous les yeux, a fait signifier au roi que cet événement l'autorisait à enfreindre les traités, qui interdisent l'accès du port de Naples à plus de trois vaisseaux de guerre étrangers. Pour le moment, il a embossé ses trois vaisseaux devant le palais, ce qui effraie fort le roi, et ce qui l'empêchera peut-être de recueillir tous les fruits de sa victoire.

Les prisons sont encombrées, et les arrestations se poursuivent activement sous les inspirations de Dolcarotto; le ministre Conforti a donné sa démission dès le commencement de cet horrible conflit. Voici la composition du nouveau ministère; Bozzelli à l'intérieur, et provisoirement chargé de l'instruction publique; le prince Ischitella, guerre et marine; Torelli, agriculture et commerce, provisoirement chargé des affaires ecclésiastiques; Carascosi, aux travaux publics, et Paolo Ruggiero, aux finances. Le choix de ces hommes est des plus déplorable, et contribue à dégrader la situation réactionnaire que nous venons de subir.

On annonce que les Solennités maritimes sur Naples, et d'ici à quelques jours nous nous attendons à un soulèvement général des provinces, et ce sera justice. La chambre des députés est dissoute, et le gouvernement a annoncé à ceux des provinces qu'il les ferait escorter jusque dans leur foyer.

Le palais du marquis Vassatore a été saccagé, et ses deux fils massacrés. Deux autres palais ont été incendiés.

Un grand nombre de citoyens ont été arrêtés et fusillés sans forme de procès. Parmi ceux-ci on cite le prince Cirillo et deux de ses fils, l'un âgé de 17 ans et l'autre de 19. Un duc et sa femme ont été arrêtés, le mari a été conduit à bord du navire de guerre l'*Athènes*, et la duchesse emprisonnée dans un couvent.

P. S. Dans le palais des finances, qui a une entrée sur la place Largo-di-Castello et une autre sur la rue Tolède, on avait massé des troupes qui tiraient sur la population.

On dit que les troupes suisses ont perdu 800 hommes, parmi lesquels 30 officiers.

On écrit de Gènes, en date du 20 mai :

A peine a-t-on reçu ici la nouvelle de l'horrible carnage et du sang répandu à Naples, qu'une foule nombreuse s'est rendue à la place Campetto, où demeure le consul de Naples, et a fait entendre des cris de mort à Ferdinand! mort au roi infâme. Le consul étant mis à la fenêtre, il lui fut répondu que cette démonstration n'avait rien qui lui fut personnelle; mais que le peuple génois ne pouvait supporter plus longtemps la vue des armes du roi de Naples. Aussitôt l'écusson qui les représentait fut arraché, traîné dans les rues et brûlé sur la place habituelle des exécutions publiques.

Cet auto-da-fé, dit le correspondant, exprime toute la colère et l'esprit de la population.

Mort à Ferdinand! tel est le vœu de chaque Génois, ainsi que celui de tous les Italiens.

Nouvelles de l'Inde et de la Chine.

Le courrier de la Chine n'est pas encore arrivé, et des hier le consul de Paris annonçait qu'une révolution s'était déclarée dans ce vaste empire, à propos de l'arrestation d'un étudiant en médecine qui voulait acquiescer le grade de docteur à la faculté de Pékin. Les étudiants de la ville, au nombre de plus de cinq mille, auraient désarmé les troupes, et se seraient portés vers la demeure de l'empereur, lequel aurait accordé quelque chose d'analogue à la liberté de la presse.

L'auteur de cette historiette, donnée à bon droit comme fort curieuse, doit avoir procédé par voie d'analogie; il se sera dit: partout en Europe, la révolution éclate, la liberté triomphe; pourquoi la Chine échapperait-elle à cette fièvre d'émancipation qui travaille le genre humain? Donc il doit y avoir une révolution à Pékin, et l'avantage doit rester au peuple.

Malheureusement, les circonstances de cet épisode ont été choisies de manière à tout trahir, car il n'existe aucune faculté de médecine à Pékin, on n'y soutient aucune thèse médicale, on n'y a aucun corps, et par conséquent il n'y a réuni ni cinq mille ni même cinq cents étudiants pour apprendre l'art de guerir.

Dans toute l'étendue de l'empire chinois, et nous pourrions dire dans toute l'Asie, est médecin qui veut le gouvernement de son pays. C'est nullement des connaissances que ceux qui se disent médecins particuliers à choisir dans la foule des empiriques. Cette parenthèse, n'est pas une parenthèse, c'est un fait. C'est ceux dont la pratique inspire le plus de confiance. Nous sommes fâchés d'enlever aux étudiants de l'Inde la satisfaction de voir leur exemple suivi à l'extrémité du monde.

de; mais, si désirable que soit l'affranchissement d'un peuple, faut-il élever qu'il ait rébellion lieu, pour pouvoir le consigner dans l'histoire.

Nous avons reçu hier le courrier de Chine. Il va sans dire qu'il n'y est nullement question des nouvelles du National.

Les Anglais ont bloqué le Chang-Hai, par suite d'une attaque des Chinois. Ces nouvelles nous apprennent aussi le départ du vice-roi Ki-Yng pour la cour de Pékin, et l'arrivée à Hong-Kong du nouveau gouverneur de cette colonie, M. Bonham, dont l'administration a déjà laissé de si excellents souvenirs dans les établissements anglais du détroit de Malacca.

Suivant les journaux de Singapore le gouverneur britannique de Hong-Kong a reçu de son gouvernement des instructions très sévères. On l'invite à n'ordonner aucune espèce d'hostilités contre les Chinois sans en avoir obtenu préalablement les ordres du gouvernement anglais.

Un différend a éclaté entre des Chinois et des Américains. Le vol commis à bord d'un navire américain y a donné lieu. Le capitaine accompagné de quelques hommes, s'étant rendu à terre pour faire saisir le voleur, a été assailli à coups de pierres et s'est vu dans la nécessité de tirer sur les assaillants. Il y a eu un Chinois mort et 2 blessés.

Dans l'Inde anglaise, rien de nouveau. Les nouvelles que porte le *Packet* des Indes occidentales des Antilles vont jusqu'au 26 avril, et sont assez sombres. A la Guadeloupe un conflit assez sérieux avait eu lieu à la campagne entre la police rurale et les noirs d'un atelier. A la Martinique une forte agitation populaire s'était manifestée dans la ville de Saint-Pierre. Dans les deux colonies la préoccupation était grande, et dans toutes les classes de la population, on attendait avec une impatience extrême l'acte de l'abolition de l'esclavage et l'arrivée des commissaires de la république.

Suivant une correspondance, la moindre imprudence, la moindre impulsion fautive partie de la métropole pourrait entraîner d'irréparables malheurs.

Nouvelles d'Orient

Constantinople, le 7 mai. — Le nouveau ministère se trouve composé d'éléments hétérogènes. Sans être tout à fait réactionnaire, il ne saurait être considéré comme progressiste; il réunit des hommes de toutes les couleurs : des conservateurs, des réformistes et des fanatiques.

Malheureusement ce sont ces derniers qui jouissent de la confiance du sultan, et qui le dirigent. Sarim Pacha, nous devons le dire à sa louange, n'a rien négligé pour prévenir la destitution d'Ali-Pacha; mais il est déjà débordé. L'entente est impossible entre les membres actuels du cabinet. Sarim-Pacha est le rival de Rifaat-Pacha; Halil-Pacha, l'ennemi acharné de Mehmed-Ali Pacha, le grand-amiral, Saïd-Pacha, le séraskier, l'homme influent du jour, est déjà en froid avec le grand vizir. Quant au nouveau ministre des finances Nafiz-Pacha, c'est la personnification même du fanatisme et des vieilles idées. Ses détracteurs même les plus violents s'accordent à lui rendre justice pour son incontestable capacité en matière de finances. Il n'y avait que lui ou Savfeti Pacha qui fut capable de rétablir l'ordre dans ce département. Pour peu que les choses aient continué sur l'ancien pied, la Turquie marchait à une banqueroute. Quoi qu'il en soit, ce ministère, tel qu'il est composé aujourd'hui, n'a aucune condition de durée; c'est un cabinet de transition. On bien on voudra continuer le système de la réforme, et alors on ne tardera pas à sentir la nécessité de rappeler au pouvoir des hommes comme Reschid et Aali-Pacha, qui sont les véritables représentants du progrès. Dans le cas contraire, les hommes éclairés qui font partie de l'administration actuelle, Sarim-Pacha, Ahmed-Fethi-Pacha, Mehmed-Ali-Pacha et Rifaat-Pacha même seront bien vite débordés et obligés de céder leur poste à des hommes moins avancés.

On ne saurait dès à présent prévoir quelle sera la ligne politique que va suivre ce nouveau cabinet, mais tout porte à croire que ses tendances seront réactionnaires; nous attendons ses actes pour le juger. Toutefois, si l'on consulte les circonstances dans lesquelles ce revirement ministériel vient d'avoir lieu, et les motifs qui semblent l'avoir provoqué, on sera naturellement porté à considérer la chute de la précédente administration comme le nouveau programme du sultan. Reschid-Pacha, pénétré de la gravité de la situation que les événements d'Europe venaient de créer à la Turquie, avait cru devoir éclairer sans réserve aucune son jeune souverain sur les éventualités fâcheuses qui pouvaient résulter de cette situation. Abdül-Medjid s'en effraya outre mesure. En signalant le danger qu'on avait à redouter du côté de la Russie, Reschid-Pacha, fidèle à l'alliance des cabinets de l'Occident, proposait, pour s'assurer leur bienveillance, leur sympathie et leur concours en cas de danger, de faire quelques concessions à l'opinion publique de l'Europe, par l'adoption de certaines mesures libérales auxquelles on ne manquait pas d'applaudir en Europe. Il osa proposer l'abolition du *Kharaj* ou capitation payée par les chrétiens, et l'admission du témoignage des chrétiens devant la justice turque. Les ennemis de Reschid Pacha profitèrent de cette circonstance pour le représenter au sultan comme un homme dangereux, qui voulait imiter le mouvement subversif de l'Europe; son système, à leur dire, ne tendait à rien moins qu'à détruire l'islamisme au profit des infidèles. Saïd-Pacha mania avec tant d'habileté, tant de persuasion et de hardiesse les armes de la calomnie contre Reschid, que le sultan, déjà prévenu contre lui, fut encore plus effrayé du danger intérieur que de celui dont on le menaçait de la part des Russes. L'exagération de ces craintes opéra dans l'esprit du sultan une métamorphose complète. Il préféra la popularité de l'islamisme par à celle de l'Europe. Qu'on n'aille pas croire cependant que le nouveau cabinet veuille rompre en visière aux cabinets de l'Europe, pour faire alliance avec la Russie; il n'est ni russe, ni français, ni anglais; il est turc surtout et n'aura d'autre but, dans sa politique extérieure, que de se maintenir sur un pied de stricte neutralité, de n'avoir de préférence pour aucune alliance. Nous verrons bientôt jusqu'à quel point cette politique est praticable dans les circonstances actuelles; elle a, à notre avis, de graves dangers pour la Turquie.

Les nouvelles reçues de Valachie, à la date du 22, ne manquent pas de gravité. Une estafette arrivée de Saint-Petersbourg au consul général de Russie résidant à Bucharest, a apporté des instructions à cet agent, qui s'est empressé de déclarer au gouvernement valaque qu'au moindre désordre qui surgirait dans cette principauté, des troupes russes envahiraient la province pour prêter main-forte au prince. Déjà un corps de troupes de 70,000 hommes a passé le Pruth, et 25,000 ont reçu ordre de s'avancer en Valachie à la première réquisition qui en serait faite par le consul général de Bucharest. Ces nouvelles ont produit une véritable consternation sur tous les bords patriotes de la Valachie, et elles ont encore ajouté aux inquiétudes qui régnent déjà à Constantinople. Des envois de troupes sont opérés chaque jour du côté de Varna; un bateau à vapeur est parti d'ici ces jours derniers avec 2,000 hommes, qu'il a débarqués dans cette dernière ville.

On lit ce qui suit, dans une autre lettre de Constantinople, en date du 10 mai :

Il serait difficile de donner une idée de la sensation profonde produite ici par cette révolution ministérielle. Dans les circonstances présentes sur tout, la disgrâce de Reschid-Pacha, peut avoir des conséquences fâcheuses pour la Turquie. C'est un véritable événement politique. Toute la diplomatie est en émoi, et l'opinion publique attribue ce résultat à l'influence de la Russie, qui, bien qu'elle n'ait contribué un peu en effet, toutefois on aurait tort, je crois, de lui faire une trop grande part dans les changements qui viennent de s'opérer.

Athènes, le 10 mai. — Lorsque arrivés en Grèce la nouvelle de la chute de la monarchie constitutionnelle en France, le gouverneur était encore aux mains de ceux qui s'étaient chargés de maintenir le gouvernement dans les voies tracées par M. Coletti, et qui puisaient dans l'appui de la France leur force principale. Ayant eu à répondre l'effort d'une politique systématiquement hostile, empruntant à l'humeur de son représentant à Athènes les formes de la passion, M. Coletti avait répondu à des procédés sans mesure en excluant, en fin de compte, tout le parti anglais de la représentation nationale. Mais le contre-coup de la révolution de février pour résultat de le rappeler aux affaires. S'il n'en est pas le chef le plus distingué, M. Condourioti, président actuel du conseil, compte du moins au nombre des personnages politiques qui sont le plus compromis avec ce parti.

Après avoir renvoyé le personnel administratif, celui de l'armée et des tribunaux, après avoir substitué, encore une fois à la perception directe des impôts le système des fermes, l'un des premiers actes du ministère a été de faire accorder aux hommes compromis dans les dernières révoltes une amnistie, dans laquelle toutefois n'ont été compris ni Grivas, ni Griziotis, chefs et moteurs principaux de l'insurrection.

Soit que les rebelles n'aient vu dans le pardon qui leur arrivait sans qu'ils l'eussent demandé l'indice d'une peur dont ils pouvaient tirer parti, soit qu'ils aient été de nouveau excités par un certain parti, il est certain que le premier usage qu'ils ont fait de la faculté de rentrer en Grèce a été d'y relèver sur le champ le drapeau insurrectionnel et de reprendre le travail que naguère ils s'étaient vus contraints de laisser inachevé.

Le colonel Velentza se présenta le premier avec ses complices à la frontière, et entra en quarantaine dans le lazaret d'Amaliopolis. Outre ses anciens compagnons, il était venu à sa suite un nombre assez considérable d'Albanais, dont l'arrivée, dans le premier moment, ne fut point remarquée. Tandis que Velentza purgait sa quarantaine à l'est de Lamia, les colonels Papacosta, Balatzos et Condoyanni, et leurs partisans amnistiés comme lui, arrivaient à l'ouest de cette ville, sur la frontière. Dès qu'il fut admis en libre pratique, Velentza fit irruption dans la ville, dépouilla les autorités municipales, et déclara de nouveau l'insurrection. Bientôt il marcha sur Samia et prit position à une demi-lieue de cette place, Papacosta et ses compagnons n'attendaient que ce moment. Violant les lois sanitaires, ils pénétrèrent de leur côté sur le territoire grec, et se divisèrent en trois corps, dont l'un alla renforcer Velentza, tandis que les deux autres se dirigèrent vers Patradjiki et d'une forte position entre Livadie et Salona. Peu de jours après, une autre bande, conduite par l'un des partisans de Grivas, se jeta dans Liddiki, s'empara de la caisse du gouvernement et partait pour l'Acarnanie; un grand nombre de bandits semblaient attendre qu'un signal pour se réunir et former un corps compacte. A Corinthe enfin, un mouvement s'est aussi manifesté. Les chefs principaux habitants de cette ville, et un chef militaire, le colonel Lycos, viennent de se déclarer aussi en révolte, et se sont rendus à Parachora, à la tête d'un nombre assez considérable de partisans.

Ces événements ont pris le gouvernement tout à l'improviste, et jusqu'à ce jour, malgré le mouvement des troupes qui, de tous côtés, marchent sur les provinces du Nord, aucun engagement sérieux n'a pu avoir lieu entre les insurgés et la force publique. Ce retard a profité aux rebelles, leur nombre s'est considérablement augmenté, et des bandes considérables de sujets ottomans, venant de l'Épire et de la Thessalie passent tous les jours la frontière et se rallient autour de Velentza et de Papacosta. On dit que pendant leur séjour à Larisse ces deux réfugiés avaient avec les Albanais des rapports dont on voit aujourd'hui les conséquences. C'est là surtout ce qui donne au mouvement un caractère qui permet de croire que la révolte sera réprimée. Conservant un caractère exclusivement grec, l'insurrection n'eût peut-être été que mollement combattue par les troupes elles-mêmes; elle eût pu, dans certaines provinces, être énergiquement secondée. En se faisant suivre par des Turcs sur le territoire hellénique, les chefs du mouvement l'ont rendu odieux, ont soulevé contre eux le sentiment national. Aussi le gouvernement n'a-t-il pas manqué de tirer parti de cette circonstance. C'est au nom de la patrie et de la religion menacées qu'il appelle les populations aux armes contre les Turcs plutôt que contre les factieux qui les dirigent.

Tels sont les faits les plus saillants de la situation présente d'un État qui, depuis dix ans, a tant occupé l'Europe. Pour le moment, ni la Grèce ni son peuple ne peuvent justifier les espérances qui ont peut-être porté les cabinets de France et d'Angleterre à engager leur action et leur solidarité dans les querelles intérieures de ce pays. Cette rivalité, pendant que théoriquement on se présente un État dont l'avenir ne possède encore aucune garantie réelle, ne saurait qu'entraîner, que paralyser le développement des facultés naissantes d'une nation aussi jeune que la nation grecque. La France semble l'avoir compris; Sa légation à Athènes a adopté une attitude qui prouve qu'elle n'entend se préoccuper ni des personnes ni des factions, et qu'à ses yeux l'intérêt général de la Grèce a seul de la valeur.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 20 mai. — Les nouvelles de Séville sont du 17; à cette date, la tranquillité était parfaite.

Aujourd'hui à eu lieu au ministère des finances l'adjudication des 100 millions en billets du trésor à un intérêt de 10 p. c. Cette opération n'a pas eu de résultat; aucune proposition n'ayant été faite. Par suite, le gouvernement est décidé à lever un emprunt forcé de 100 millions de francs. On ignore encore quelles seront les bases de cet emprunt.

— On disait à Madrid, dans les cercles les mieux informés, que M. Bulwer, avant de s'en aller, avait passé une nouvelle note en communication au gouvernement de S. M., pour lui annoncer qu'il se retirait avec toute la légation.

Le gouvernement aurait répondu que les passeports qui avaient été envoyés à la légation n'étaient destinés qu'à lui, uniquement à lui, parce que lui seul, et non l'Angleterre, ni le gouvernement anglais, ni même aucun autre agent ou fonctionnaire de cette nation à Madrid, n'avait pu donner des motifs à cette douloureuse, mais indispensable mesure.

Les journaux de Madrid du 19 s'occupent beaucoup du départ de M. Bulwer. Le gouvernement espagnol, dit le *Herald*, donnera non seulement à ce gouvernement mais à l'Europe entière, la justice et l'urgence de la mesure qu'il vient de prendre.

Le 18, treize sergents du régiment compromis dans la dernière insurrection étaient en chapelle pour être fusillés. La révolte leur a fait grâce, et a commué leur peine en celle de la déportation.

Le gouvernement, craignant que le départ de M. Bulwer ne fût l'occasion de quelques troubles, avait pris, pour maintenir l'ordre, des précautions qui ont été inutiles. Une foule nombreuse s'écoula par la grande rue quand M. Bulwer se préparait à partir, mais aucune démonstration n'a eu lieu. Les journaux d'Angleterre ont disparu de l'hôtel de l'ambassade. On a vu M. Bulwer, secrétaire de légation, chargé de la signature des passeports, M. Bulwer a laissé à Madrid son secrétaire, M. Bulwer, chargé de terminer quelques affaires personnelles.

Le secrétaire particulier d'Espartero, M. Gurrea, et quatre habitants de Logrono, ont été arrêtés et envoyés à Bilbao. La *Gazette* de Madrid a officiellement déclaré l'établissement des relations diplomatiques entre la Prusse et l'Espagne, et la réception par le roi de Prusse de M. Zarcodel Valle, ministre d'Espagne à Berlin.

Nouvelles d'Angleterre.

Londres, 24 mai. — La motion de M. Hume a été ajournée au 20 juin. Le député de Montrose, dans une lettre que publient les principaux journaux de Londres, engage tous les réformistes du pays à profiter de cet ajournement pour manifester leur opinion par les voies légales et constitutionnelles, afin de convaincre le parlement de la nécessité de se rendre aux vœux de l'opinion publique.

Sir Lytton Bulwer est arrivé aujourd'hui à Londres. La moitié de la population de Londres s'est portée aujourd'hui à Epsom pour assister à la première journée des courses. Le chemin de fer du sud est transporté une grande partie de ces curieux. Toute la matinée des convois sont partis de quart d'heure en quart d'heure pour Epsom. Quelques-uns de ces convois étaient composés de 50 voitures et portaient jusqu'à deux mille personnes.

La cour du banc de la reine de Dublin n'a pas admis la demande en cassation de M. Mitchell contre le verdict de mise en accusation rendu par le grand jury. Le verdict a été maintenu et les débats de l'affaire fixés à jeudi.

L'Association du rappel a protesté, dans la séance de lundi contre les manoeuvres employées par le gouvernement pour exclure du jury, dans les derniers procès politiques, le plus grand nombre possible de catholiques. Elle a protesté également contre les provocations à l'égard desquelles la police chercherait à fomenter un mouvement révolutionnaire à Dublin pour perdre la cause du rappel.

Le Times, qui avait paru se prononcer dans le principe en faveur du mouvement réformiste, à la tête duquel marchent MM. Hume et Cobden, déclare aujourd'hui que ce mouvement est inopportun; que les concessions qu'il entraînerait en faveur des chartistes seraient dangereuses et ne pourraient se justifier que pour tirer le pays de l'abîme révolutionnaire s'il était près d'y tomber; mais nous sommes loin d'admettre ce fait, ajoute le Times, et c'est pour cela que nous ne pouvons accueillir les réformes mises en avant par le député de Montrose. L'Angleterre paye déjà assez cher son lot dans le mouvement révolutionnaire. Nos actionnaires dans les chemins de fer français devront recevoir des rentes, pour leurs actions, lesdites rentes ne valant pas en ce moment la moitié de ce qu'elles valaient avant le 24 février. C'est là une contribution assez lourde payée par nous au démon de l'anarchie qui règne à l'étranger.

L'Overland Mail a apporté la nouvelle de nouveaux désastres commerciaux. A Calcutta la faillite de la maison Carr Tagore et Co a été déclarée avec un passif de 254,620 liv. st.; à l'île Maurice deux faillites importantes ont été déclarées dont une de H. Adam et Co, dont le passif s'élève à 2,378,293 dollars avec un actif de 1,043,580 dollars.

Le rajah de Sattara est décédé le 5 mai à l'âge de 46 ans; il régnait depuis le renversement de son frère en 1839. Ne laissant pas d'héritiers, le pays devient la propriété du gouvernement anglais; le revenu net du pays de Sattara est évalué à 150,000 liv.

Bourse de Londres. — Il y a eu peu d'affaires aujourd'hui, à cause des courses de Derby. Néanmoins les dernières nouvelles du continent ont attiré quelques offres de vente. Les consolidés fermés hier à 84, sont ouverts à 83 1/2, soit au comptant et à terme, pour remonter et fermer à 84. Les bous de l'Echiquier ont été faits à 44 sh. de prime.

Les fonds étrangers sont aussi très lourds. Le retour de M. Bulwer n'a pourtant pas influencé le cours des fonds espagnols; hier le coup avait été porté à 17, les Mexic. 15 3/4.

Nouvelles de France.

Paris, 25 mai. — La séance de ce jour de l'Assemblée nationale a été presque entièrement remplie par la discussion d'un projet de décret relatif à l'ouverture d'une enquête sur la situation du travail dans toute l'étendue de la république. Dans cette même séance, M. Grémieux a présenté un projet de décret sur l'organisation du jury, qui tend à élargir considérablement le cercle des jurés. L'Assemblée a voté sans discussion et à l'unanimité une adresse de remerciement au congrès des Etats-Unis, offrant au peuple américain l'expression de la fraternelle amitié du peuple français.

La commission chargée d'examiner le projet de décret concernant les rapports entre l'Assemblée et le pouvoir exécutif a entendu hier la lecture du rapport de M. Martin (de Strasbourg) et a pris ses résolutions définitives. Le rapporteur a déclaré que si la commission voulait rejeter le projet du gouvernement, il serait dans l'obligation de donner sa démission de rapporteur. Il a fait entendre qu'une telle décision, si elle était sanctionnée par l'Assemblée, pourrait aussi engager les membres de la commission exécutive, à résigner le pouvoir qui leur a été délégué par l'Assemblée.

Après une assez longue délibération, la commission, toute jalouse de ne pas être de conserver intacte à l'Assemblée sa souveraineté, se proposant de donner plus d'autorité au pouvoir exécutif, a voté, par 5 voix contre 5, l'adoption des trois premiers articles, qui autorisent le pouvoir exécutif à ne paraître en présence de l'Assemblée nationale, que lorsqu'il serait appelé pour donner des explications. La rédaction de ces articles a été modifiée en ce sens que l'Assemblée dispenserait la commission de paraître devant elle, à moins que la demande n'en fût faite par quatre représentants. Le quatrième article, tendant à ôter au président de l'Assemblée le droit de faire faire le rappel, qui lui a été accordé par un décret précédemment rendu, a été, dit-on, adopté à l'unanimité.

Voici ce que nous apprenons ce soir à ce sujet, dit le Messager: Cinq heures. — On parle à la chambre d'un revirement nouveau survenu au sein de la commission chargée de l'examen du projet de loi sur les rapports entre l'Assemblée et le pouvoir.

M. Martin (de Strasbourg) aurait donné sa démission, parce que l'opposition au décret proposé par la commission de gouvernement aurait prévalu.

Le nouveau rapporteur, M. Lahordère, aurait mission de contredire au rejet des quatre articles du décret, malgré la résolution prise par la commission du pouvoir de se retirer.

son décret n'était adopté en entier par l'Assemblée. Nous devons ajouter qu'au sein de l'Assemblée on ne paraissait pas trouver unanimement l'attitude imposée au nouveau rapporteur.

Le comité des finances de l'Assemblée s'est occupé du projet de décret relatif aux chemins de fer par l'Etat. Le projet a rencontré une vive opposition. Indépendamment des

charges écrasantes qu'il imposerait aux finances de l'Etat, il aurait, a-t-on dit, le grave inconvénient de détruire l'esprit d'association, d'anéantir le crédit privé et de repousser les capitaux étrangers. Ces considérations ont été favorablement accueillies par la majorité du comité.

Sur le projet de décret tendant à interdire le territoire de la France au roi Louis-Philippe et à sa famille, M. le général Lebreton a proposé l'amendement suivant, qui sera discuté demain:

« Je demande que, dans aucun cas, le décret relatif à Louis-Philippe et à sa famille ne puisse être appliqué aux membres de cette famille, qui, absents de Paris, au mois de février dernier, sont restés notoirement étrangers à tous les actes qui ont amené l'expulsion de la branche cadette. »

Suivant le journal l'Assemblée Nationale M. Crémieux, ministre de la justice, aurait voulu faire poursuivre M. Delescluze, qui a entrepris d'arrêter le cours de la justice, en faisant mettre un prisonnier en liberté; mais il a été contrecarré par une influence plus forte que la sienne. La position de ce ministre est intolérable.

M. Trélat, ministre des travaux publics, a donné, au sein de la commission, des explications sur les intentions du gouvernement relativement aux ateliers nationaux. Il résulte des documents fournis à la commission, que ces ateliers coûtent 172,000 fr. par jour à l'Etat, c'est-à-dire près de 3 millions 500,000 fr. par mois. M. Trélat aurait déclaré que le gouvernement, dans le but d'alléger autant que possible les charges qu'imposent au trésor les besoins des classes ouvrières, a déjà fait inviter les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans à contracter des enrôlements dans l'armée.

Ce n'est pas nous qui nous plaindrons des mesures de sûreté prises pour maintenir l'inviolabilité de l'Assemblée nationale; mais ne pourrait-on dissimuler encore plus qu'on ne le fait, tout cet appareil militaire qui nous paraît utile? Que le ministre de l'intérieur, le préfet de police et le ministre de la guerre se concertent pour que Paris n'ait plus l'aspect d'une place de guerre ou d'une ville en état de siège. Malgré ce beau temps de mai, on ne voit plus aux Champs Elysées ces équipages nombreux d'étrangers riches qui passent ou vivent à Paris. Paris, qu'on ne l'oublie pas, n'est qu'une ville de luxe, presque toute son industrie est une industrie de luxe. Paris et tout le département de la Seine fabriquent peu d'objets de première nécessité. Si le gouvernement ne veut pas tuer Paris en suspendant son industrie tout entière, qu'il fasse les plus grands efforts pour nous rendre une tranquillité durable, et avec elle la confiance et la prospérité. (Constitutionnel.)

— On cite, dit la Presse, ce mot d'un représentant du peuple qui a donné sa démission:

« J'étais républicain de la veille, mais le lendemain je ne l'étais plus. »

Les employés de la douane à la barrière de la Villette ont ont saisi hier, vers une heure l'après-midi, six barils de poudre qui avaient été placés sur un haquet dans l'intérieur de tonneaux; l'intervalle entre les barils et les parois des tonneaux avait été rempli de marchandises. Le charretier n'avait pas de lettres d'envoi, et c'est, dit-on, cette circonstance qui a éveillé les soupçons des commis de la douane. Ces barils de poudre ont été envoyés à la mairie du 5^e arrondissement, avec un détachement de la garde nationale de la Villette.

Une perquisition a été faite immédiatement dans le roulage après que l'on a saisi le charretier qui conduisait le haquet, et on y a trouvé quarante-quatre caisses de fusils, qui allaient être également expédiées à Paris. Ces caisses sont restées au roulage, sous la responsabilité du commissionnaire.

On s'est livré depuis hier à d'actives recherches pour découvrir les dépositaires de ces munitions de guerre; mais il paraît que jusqu'à présent les perquisitions sont restées infructueuses.

— L'effectif des troupes de toutes armes qui forment en ce moment la garnison de Paris s'élève à 46,000 hommes.

Revue des journaux de Paris.

La Presse critique amèrement le système de politique étrangère adopté par M. de Lamartine.

« Il a beau, dit la Presse, sur la Pologne, exactement le langage, quant au fond du moins, que tenaient les ministres du gouvernement de Louis-Philippe à ceux qui leur demandaient d'intervenir, à main armée, en 1841. Cependant, en vertu du principe qu'il a proclamé, principe qui nous met aux ordres de toutes les nationalités, impuissantes à le revendiquer elles-mêmes, rien ne serait plus logique que l'intervention en Pologne, déclarée nécessaire et urgente par tous les Polonais! »

Le système de M. de Lamartine ne paraît donc se soutenir un instant que par ce qui tue tous les systèmes, l'inconséquence! C'est l'inconséquence qui l'a sauvé hier. Si M. de Lamartine n'avait pas été inconséquent, il aurait soulevé tous les esprits raisonnables contre lui.

« Une politique est jugée quand elle n'a pas d'autre mérite à faire valoir. Pour nous, nous la tenons pour déplorable, et avant peu bien des gens qui l'admirent aujourd'hui de confiance partageront probablement notre avis. »

Le National dit qu'il voit avec une parfaite indifférence le patronage que la Presse paraît avoir accordée à la famille d'Orléans:

« La Presse fait semblant de ne pas nous comprendre, dit le National. Nous serions au désespoir qu'elle perdît sa liberté. Qu'elle se rassure! nous n'en voulons ni à l'indépendance de son isolement, ni à l'isolement de son indépendance, comme elle dit avec une grâce inimitable. En publiant la correspondance de M. de Joinville, elle était parfaitement dans son droit. Personne ne le lui conteste, et nous moins que personne. Mon Dieu! elle le sait bien. A quoi bon rappeler si fièrement qu'elle a imprimé jadis les articles de M. de Lamartine, et nous ne savons quelles épîtres du prince Louis Bonaparte? Qu'est-ce que cela prouve? qu'est-ce que cela nous fait? A quoi bon ajouter qu'elle imprimerait de même les lettres de M. le comte de Chambord, s'il lui faisait l'honneur de réclamer ses bons offices? Au temps où nous vivons, sous le régime de liberté illimitée que la révolution de février nous a donné, il n'y a pas plus de mérite à cela qu'à enfoncer une porte ouverte. »

« Quelle révérence encore, tant qu'il lui plaira, sur ce sujet intéressant, c'est son affaire. Qu'elle publie tout ce qu'elle voudra, peu nous importe, en vérité. Qu'elle soit l'organe du parti orléaniste, si bon lui semble! Nous n'avons garde de nous en plaindre ou de lui reprocher: tout au contraire, nous ne songerons qu'à nous en réjouir. Il y a au Palais des avocats dont la réputation est si bien établie, et qui inspirent tant de confiance à messieurs, que les causes dont ils se chargent sont pour ainsi dire perdues d'avance. Puisse nos adversaires s'adresser toujours à de pareils avocats! »

Le même journal combat énergiquement la candidature de M. Thiers à l'Assemblée nationale.

« On parle beaucoup de la candidature de M. Thiers à l'Assemblée nationale, et il paraît qu'il est tel département ou la réaction, débout et mal-tresse, compte bien se donner cette satisfaction. Il y a des satisfactions malheureuses; et celles-là certes est du nombre. Le bon sens des électeurs;

lors du dernier vote, a fait justice d'une pareille candidature; que s'est-il passé depuis un mois, qui ait rendu possible ce qui paraissait impossible, raisonnable ce qui était jugé absurde? »

« Est-il un département qui éprouvât le besoin de glorifier l'un des auteurs des lois de septembre? Les lois de septembre ont fait la force et, comme chacun sait, le salut de la monarchie. Arrière loin de la république les donneurs de tels conseils! Ils savent, à chaque péril de la situation, opposer la violence à la réaction; mais ils ne savent que cela. »

« Est-il un département qui veuille voir reparaitre à la tribune l'auteur de cette singulière politique de 1840, ou l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, la témérité ou la faiblesse? Après le conflit élevé entre les gouvernements anglais et français au sujet de l'Egypte, le cabinet dont M. Thiers était le chef, fait rentrer la flotte, qui seule pouvait agir, et prépare une armée contre l'Allemagne et les bords du Rhin. Le bizarre copiste de la politique impériale laissait, comme l'empereur, la mer aux Anglais, et remédiait les campagnes d'Austerlitz et d'Iéna. »

« Est-il un département qui donne sa voix à cet instrument de rechange de la politique de Louis-Philippe? M. Guizot était pour la droite; M. Thiers était pour la gauche. Au moment où Louis-Philippe allait changer de main, et pendant qu'il hésitait coquettement, éclata la révolution de février; et le ministère de M. Thiers, ainsi que celui de la gauche est emporté. C'est un malheur pour M. Thiers et pour la gauche; c'est un bonheur pour le pays. »

« Qu'on laisse à terre ce qui est justement tombé. M. Thiers n'a aucun rôle possible dans l'Assemblée républicaine. Le nommer, ce serait simplement faire acte d'opposition à la république, d'adhésion à la branche cadette. »

La Reforme s'exprime ainsi sur les prétentions attribuées à la famille d'Orléans:

« La dynastie d'Orléans vient de poser sa candidature. Il y a trois mois à peine qu'elle paraît sous le même nom public, laissant les caisses vides, l'honneur perdu, les libertés mortes, et se présentant devant nous, testant contre le droit public et contre ses victimes; car elle a laissé du sang derrière elle, comme toutes les royautés quand elles partent. »

« Certes, nous n'avons point de haines absolues, et pour nous tous les dévouements sont sacrés; mais lorsque des hommes représentent tous les privilèges, toutes les hontes, tous les malheurs; lorsqu'ils ont laissé en pays comme la France sous les infamies de Waterloo, dix-sept ans; lorsqu'ils ont tué la pensée française; lorsqu'ils ont fait de la loi l'instrument de l'assassinat politique, est-ce qu'ils ont à revendiquer un droit chez nous? Est-ce que la conscience, s'ils en ont une, ne devrait pas leur dire qu'il ne faut point blesser, qu'il ne faut pas attiser cette pudeur publique dont ils riaient quand ils étaient forts? »

Bourse de Paris. — La rente était ferme et inclinait à la hausse, quoique les transactions fussent peu nombreuses. On disait que le gouvernement avait à sa disposition les fonds nécessaires au paiement de 33 millions de semestre du 3 p. c.

Les actions des chemins de fer étaient faibles et la plupart des lignes ont fléchi sur la nouvelle que le comité des finances était hostile au projet de rachat du gouvernement. On disait même que la majorité s'était prononcée contre toute espèce d'expropriation des compagnies.

Le 3 p. c., qui était hier à 48-00, a fait 47-75 et 48-50 et ferme à 48-25. Le 5 p. c., qui a fermé hier à 69-50, a varié de 69-50 à 70-00 et reste à 69-75.

Les bous du trésor ont fait 32 et 33 p. c. d'escompte. La Banque de France a varié de 1,345 à 1,355 et reste à 1,550; les obligations de la ville ont baissé de 30 fr. à 1,130; les Quatre-Canaux ont fait 780; la Vieille-Montagne a fléchi de 25 fr. à 2,075.

Fonds étrangers. — L'emprunt romain a monté de 3/4 à 57 3/4; les ducats ont fléchi de 1 fr. à 70; les deux emprunts belges étaient à 65 1/2; l'emprunt du Piémont à 875 et 880; la banque de Belgique a fléchi de 15 fr. à 515.

THEATRE ROYAL FRANÇAIS DE LA HAYE.

Lundi 29 Mai 1848. 5^e représentation supplémentaire. POUR LA CLOTURE de l'année théâtrale, une dernière représentation de:

LES HUGUENOTS.

grand-opéra en cinq actes, paroles de M. Scribe, musique de Meyerbeer.

ANNONCES.

A LOUER

près de ROTTERDAM, quelques très beaux APPARTEMENTS, ayant une situation très agréable et une vue superbe, avec l'usage d'un beau Jardin. S'adresser par lettres affranchies à M. C. D. CUPERUS, Libraire à Rotterdam, Noordblak.

BAZAR ANGLAIS,

SOUS LA DIRECTION DE

G. OPPENHEIM J., d'Amsterdam,

au Korte Houtstraat, n° 104, à La Haye.

Grand assortiment d'articles de nouveautés en objets de luxe et d'ARTICLE JOURNALIERE, tels que Meubles en Acajou et Palissandre, Chaises et Easy Chairs de Fantaisie, Ornaments en Bronze, bon plaqué à bord d'argent, Cristal, Porcelaine, assortiment de Papeterie et Parfumerie, objets précieux en laque et Papier Maché, grand assortiment de Couteaux de table et autre coutellerie, enfin une spécialité d'articles anglais pour nombreux à détailler; le tout à des prix fixes et modérés, CHAQUE ARTICLE A UN SEUL EN CHIFFRES LE PRIX DE VENTE.

PRIX-COURANT

DE

VINS DE CHAMPAGNE.

Les excellents Vins de M. R. BISTON, d'Épernay en Champagne, Fournisseur breveté de S. A. R. Mgr le Prince Frédéric des Pays-Bas, se vendent chez J. UNGER, marchand de vins, fournisseur breveté de S. M. le Roi des Pays-Bas, et seul correspondant de ladite maison à La Haye.

Table with 4 columns: Brand/Type, Quality, Price per bottle, Price per dozen. Includes AY BLANC, AY ROSE, SILLERY BLANC, SILLERY, SILLERY monstueux, SILLERY Blanc Crémant.

Les personnes qui désirent recevoir directement ces Vins de la maison BISTON, sont priées d'adresser leurs ordres au comptoir de J. UNGER, Korte Houtstraat.

A LA HAYE, chez Léopold Loehberg, Spui, n° 11.